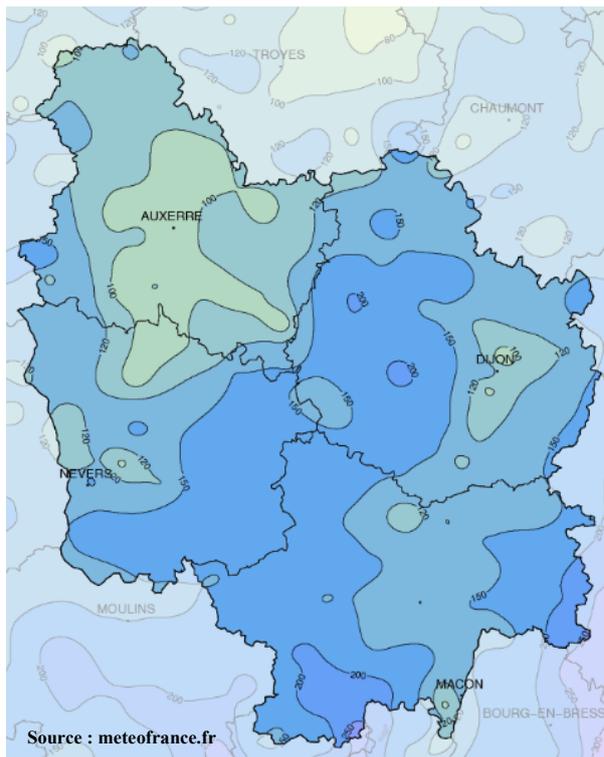


BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 10 du 29 août 2014

Point climat du mois de Juillet 2014

Source : meteofrance.fr



Les caractères principaux de ce mois de juillet furent un mois peu ensoleillé, globalement frais par rapport aux moyennes de saison et copieusement arrosé.

Les précipitations ont été souvent orageuses et fréquentes avec des cumuls assez importants qui varient de 90 à plus de 200 mm de l'Auxerrois à L'Auxois ou la Bresse Louthannaise. Les valeurs ont été 1.5 à 3 fois supérieures aux normales.

Avec des températures dans la norme pour les départements de l'Yonne et de la Nièvre, il a fait un peu plus frais en Saône et Loire et en Côte d'Or.

La carte ci-contre montre les cumuls de précipitations pour le mois de juillet 2014 sur la région Bourgogne.

Actuellement en région

Érable

L'oïdium est présent en faible quantité sur les érables de certains parcs urbains, le degré d'infestation n'est pas alarmant. L'oïdium n'a pas de grande conséquence sur la santé des végétaux en ville et ne pose pas de problème particulier autre qu'une dépréciation esthétique des végétaux. Il est certain que sur certaines cultures l'oïdium est une problématique qui doit être traitée. En ville la présence de ce champignon n'a pas de conséquence directe mais il faut tout de même rester prudent sur son développement pour éviter une trop forte infestation et potentiellement une contamination des sites voisins.



Oïdium sur feuille d'érable

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 10 du 29 août 2014

Platane

Anthraxose et Tigre

Les platanes de la région sont toujours touchés par l'anthraxose et les tigres du platane. Les dégâts sont moins importants que l'année dernière à la même époque mais toujours bien présents.

L'aspect esthétique des végétaux est la principale problématique pour les communes mais il est très rare de voir périr un arbre touché par ces deux organismes nuisibles.

Le climat de cette année a été bénéfique aux arbres car les tigres sont montés tardivement dans le houppier retardant ainsi les attaques dans l'année. L'anthraxose est également arrivée plus tard dans la saison car les conditions climatiques jusqu'à fin juin n'étaient pas favorables pour le développement de ce champignon responsable des dégâts.



Oïdium sur érable

Rosier

Taches noires

Sur les massifs des communes quelques cas de taches noires ont été mis en évidence sur les rosiers.

Les attaques ne sont pas très développées mais il convient de mettre en place des mesures de prophylaxie pour éviter une prolifération de cette maladie.

Le ramassage des feuilles des végétaux est une solution simple pour éviter que les spores des champignons ne restent sur les lieux et contaminent d'avantage les massifs.

Autres feuillus

Otiorhynque

Ces insectes sont présents dans les massifs des villes de Bourgogne. Ils peuvent attaquer de manière significative le feuillage des végétaux par des morsures bien reconnaissables.

Sur la ville de Beaune, certains lilas (*Syringa vulgaris*) présentent de nombreuses morsures de ce type (Photo ci-contre).



Morsure d'otiorhynque sur lilas



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

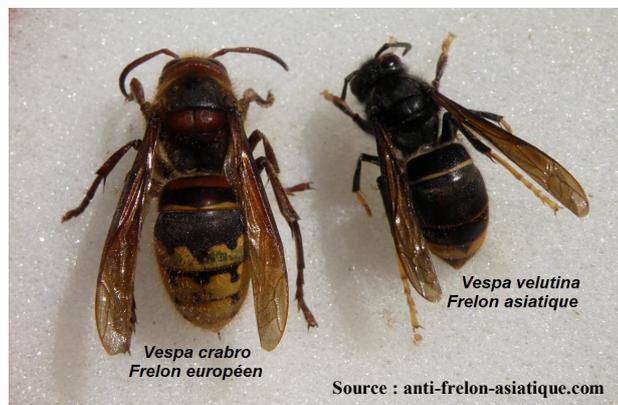
Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 10 du 29 août 2014

Frelon asiatique

Un cas de frelon asiatique a été recensé dans l'Yonne sur le secteur d'Auxerre. Les deux essaims ont été éliminés de façon à éviter une prolifération de l'espèce dans les environs.

Il est à rappeler que la plus grande prudence doit être mise en place lors de l'élimination de nids de frelon car ces espèces peuvent être dangereuses en cas d'attaque.

Les observations sont souvent plus simples à l'automne lorsque les feuilles tombent car les frelons asiatiques forment leurs nids dans le houppier des arbres à l'abri dans le feuillage donc difficilement décelables durant la période estivale.



Ce qu'il faut retenir

Ravageurs	Situation
Tigre du Platane	■ ■
Processionnaire du Pin	■
Processionnaire du Chêne	■
Bombyx cul Brun sur Feuillus	■
Mineuse du Marronnier	A surveiller
Pyrale du Buis	■
Acarien sur Tilleul	■
Puceron sur Tilleul	■
Puceron sur Rosier	■
Othiorhynque	■ ■

Maladies	Situation
Black rot sur Marronnier	A surveiller
Chancre bactérien sur Marronnier	■
Anthraxose sur Platane	■ ■
Oïdium sur Platane	■
Oïdium sur Erable	■ ■
Tache noire sur Erable	■
Oïdium sur Rosier	■
Tache noire sur Rosier	■ ■
<i>Cylindrocladium</i> du buis	■
<i>Volutella</i> sur Buis	■
Fusariose sur Gazon	■
Rouille sur gazon	■
Fil rouge sur gazon	■

Dégâts nuls à faibles	■
Dégâts modérés	■
Risques sanitaires importants	■



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 10 du 29 août 2014

Devenir observateur du BSV ZNA

Afin d'avoir un meilleur suivi sur toute la région Bourgogne, nous invitons toute personne, voulant devenir observateur, à nous contacter en nous renvoyant par **fax** la fiche de renseignements suivante au 03.80.25.95.49 ou par **mail** à l'adresse ci-dessous :

Je souhaite intégrer le réseau d'observateurs du BSV ZNA :

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : et fax :

Profession :

Ravageurs pouvant être suivis :

Pour toutes questions complémentaires, contactez-nous :

FREDON Bourgogne - 21 rue Jean Baptiste Gambut - 21200 BEAUNE

Tel : 03 80 25 95 45 - **Fax : 03 80 25 95 49**

Mail : bsvzna@fredon-bourgogne.com

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 10 du 29 août 2014

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Parcs, jardins et autres zones non agricoles sont les suivantes :

Mairie de Beaune, Mairie d'Auxerre, Mairie de Dijon, Mairie de Quetigny, Mairie de Chalon-sur-Saône, Mairie de Mâcon, Mairie de Villeneuve-la-Guyarde, Mairie de Longvic, Mairie de Tournus, M. Gallimard (Talent).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne.

Rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne (animateur filière) en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composée d'AREXHOR et du SRAL.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles dans la région Bourgogne. La CRA Bourgogne se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection des végétaux.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de :

